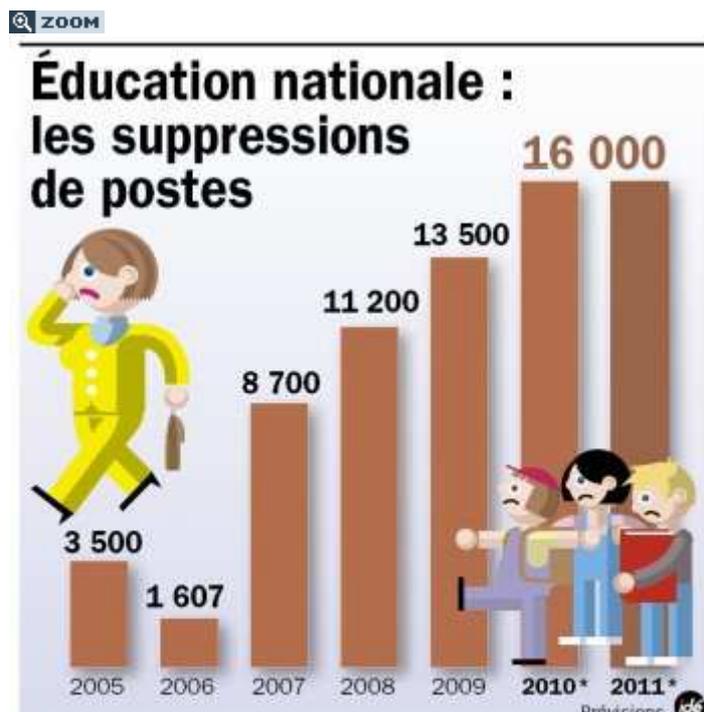


Éducation.

Une réforme de plus dans une école pressurée



Les suppressions de postes depuis 2005

Engagée par Xavier Darcos, le prédécesseur de Luc Chatel à l'Éducation, la réforme de la formation des enseignants est entrée en vigueur depuis début septembre. Son principe clé veut que tutorat et apprentissage sur le tas se substituent à l'ancienne année de formation qui alternait six à huit heures de pratique devant les élèves, avec une et demie à deux journées de cours dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Les professeurs de ce premier contingent de nouveaux maîtres ne sont pour la plupart pas encore titulaires d'un master 2 et n'ont bénéficié d'aucun stage pendant leurs années d'études comme prévu par la réforme. « Une manière habile de gagner des postes », ironisent les syndicats.

Etat d'alerte au collège

La situation est d'autant inquiétante qu'elle intervient sur fond de déprofessionnalisation de l'école et de coupes franches dans ses moyens de fonctionnement. Selon le budget 2011 rendu public vendredi, c'est bien l'Éducation nationale qui paiera le plus lourd tribut aux suppressions de postes : 8 967 dans les écoles primaires, 4 800 dans les collèges et lycées, 600 au sein des personnels administratifs et 1 633 dans l'enseignement privé sous contrat. Et ce à partir de plusieurs critères comme la possible hausse de la taille des classes d'écoles et de

collèges « qui ne relèvent pas de l'éducation prioritaire », le retour devant la classe des enseignants affectés en dehors, les regroupements d'établissements...

L'annonce intervient au moment même où le Haut conseil de l'éducation tire la sonnette d'alarme sur la situation du collège en qualifiant cette dernière de « préoccupante ». Selon le rapport du HCE remis au ministre, il faut engager rapidement une réforme en profondeur pour, dit-il : renforcer la continuité entre école primaire et collège, fusionner les budgets du premier (écoles) et du second degré (collèges et lycées), donner une formation initiale solide aux professeurs et redéfinir leur temps d'enseignement, laisser davantage d'autonomie aux chefs d'établissements pour mettre le collège « sur la bonne voie ». Le ministre répond, « pas de réforme en profondeur avant 2012 ».